



## **REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS JWE 2025**

« L'eau en mouvement » – Journées Wallonnes de l'Eau 2025

### **Conditions de participation**

- Chaque participant peut soumettre maximum **3 photos** (1 photo par mail).
- Le concours est ouvert du **17 février au 15 mars 2025**. Toute photo envoyée hors de cette période ne sera pas prise en compte.
- Le concours est réservé aux citoyens belges.
- Si le participant est mineur, une autorisation parentale sera requise.

### **Modalités d'envoi**

- Les photos doivent être envoyées par e-mail à : **jwe@crlesse.be**
- Chaque mail devra **contenir les informations suivantes** :
  - Nom et prénom du photographe
  - Coordonnées (téléphone, e-mail, adresse postale)
  - Lieu de prise de vue (nom du village, de la rivière, etc.)
  - Un titre pour la photo (commentaire facultatif).
- Pour garantir la meilleure qualité, les photos peuvent être envoyées via un lien de partage (WeTransfer, iCloud, Google Photos, etc.).

### **Critères des photos acceptées**

- Les photos doivent impérativement **illustrer l'eau en mouvement**.
- Elles doivent avoir été prises **sur le territoire du sous-bassin de la Lesse**.
- Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc.
- Les clichés ne doivent pas avoir été publiés auparavant.

### **Droits d'auteur et utilisation des photos**

- Le participant garantit qu'il est l'auteur unique des photographies soumises.
- Il cède à l'organisateur les droits d'utilisation de ses photos, tout en restant propriétaire de son œuvre.
- Les photos pourront être utilisées par le Contrat de Rivière Lesse pour la promotion de ses activités, avec mention du crédit photographique : © Nom Prénom.

## **Déroulement du concours et votes**

### **Publication des photos**

Les photos seront publiées sur la page Facebook du Contrat de Rivière Lesse ASBL, dans un album intitulé :

« JWE2025 - Concours photos : L'eau en mouvement »

### **Deux prix seront décernés**

#### **1. Le "Prix du jury"**

Un jury composé d'un photographe nature, de deux membres du Contrat de Rivière Lesse et d'une représentante de la Grande Forêt de Saint-Hubert élira la photo la plus originale et en adéquation avec le thème.

Résultat annoncé mi-avril 2025.

#### **2. Le "Prix du public"**

Les internautes pourront voter en likant leurs photos préférées sur Facebook.

Les votes seront ouverts jusqu'au dimanche 30 mars à minuit.

Le gagnant sera annoncé le lundi 1<sup>er</sup> avril 2025.

## **Récompenses**

Les gagnants recevront :

- Un panier cadeaux offert par nos partenaires (produits locaux & goodies)
- Une mise en avant dans la Newsletter du Contrat de Rivière Lesse.
- Impression des photos gagnantes en cartes postales et marque-pages, distribués lors de nos événements.

## **Remerciements**

Un grand merci à nos partenaires pour leur soutien :

- Domaine des Grottes de Han
- Brasserie de la Lesse
- Domaine provincial de Chevetogne

**Bonne chance à tous et à vos appareils !**